

Mairie de 30130-SAINT PAULET DE CAISSON

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants»

Antoine de Saint-Exupéry

BROC Gérard brocgdd@wanadoo.fr

Saint Paulet de Caisson le 28 décembre 2021

LETTRE D'INFORMATION AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION «TERRE D'AVENIR»

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association «Terre d'Avenir»;

Chers Adhérents;

Votre Conseil d'Administration (12 membres) s'est réuni trois fois en séances plénières ainsi qu'une fois pour les membres du Bureau en 2021. Nous avons continué activement notre mission de protection de la forêt domaniale de Valbonne et, comme convenu, venons vous rendre compte de l'avancée de nos démarches.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 26 novembre 2021.

1) Nouvel aménagement de la forêt domaniale de Valbonne:

Un groupe de travail composé de 10 membres de notre association et piloté par Monsieur Jean-Paul MANDIN, docteur en écologie, a élaboré un document de référence.

Son titre est le suivant: «La forêt domaniale de Valbonne (Gard) – Propositions pour le nouvel aménagement».

Celui-ci englobe des propositions afin de protéger au mieux la forêt de Valbonne dans le futur. Il a servi de support dans les différentes réunions de 2021.

Il a été présenté aux 10 Maires des communes concernées ainsi qu'aux responsables de l'agglomération du Gard Rhodanien en charge du dossier NATURA 2000.

Veuillez trouver ci-dessous la liste des réunions de 2021 avec l'ONF et d'autres organismes:

- 08 Février 2021 en visio-conférence: 1ère réunion du Comité de Massif organisée par Mr LOISEAU, le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard.

Les invités étaient: représentants des administrations d'état (Préfecture, ONF et DDTM), les représentants des structures départementales (Conseil Départemental, AGGLO du Gard Rhodanien et Comité du tourisme), les 14 Maires des villages périphériques de la forêt de Valbonne et de la zône de Natura 2000, les Maires de Bagnols sur Cèze et de Pont Saint Esprit, le représentant de la Chartreuse de Valbonne, le président de la société de chasse intercommunale, les entreprises forestières et les présidents des associations Terre d'Avenir et FRAPNA.

- 12 Février 2021 à Saint Paulet de Caisson: réunion avec la Députée MME. CHAPELIER, le Maire M. SERRE et les représentants de Terre d'Avenir MMS. BROC et BURINE.
- 18 Février 2021 à Saint Paulet de Caisson: réunion avec le Sénateur M. BOUAD, les Conseillers Départementaux MME. BERGERI M. SERRE et le président de Terre d'Avenir M. BROC.
- 09 Mars 2021 à la Valbonne: réunion avec une professeur d'écologie MME. SCHNITZLER, le président de la FRAPNA M. JACQUEMART et une section ardéchoise de la FNE sous la conduite de M. MANDIN Jean-Paul.
- 24 Mars 2021 à Saint Paulet de Caisson: réunion des Maires avec présentation aux élus des communes des propositions d'aménagements du massif de Valbonne.
- 21 Avril 2021 à la FRAPNA: sympotium avec une centaine de personnes (voir compte rendu sur le site de Saint Paulet de Caisson).
- 18 Juin 2021 à Remoulins: réunion avec MME. ARCHEVEQUE de l'ONF et Terre d'Avenir. MME. ARCHEVEQUE a remplacé M. KARR à la direction de l'agence Hérault-Gard de l'ONF à compter du 01 Juin 2021.
- 06 Septembre 2021 à Valbonne: réunion organisée par l'ONF avec tous les acteurs concernés par le nouveau plan d'aménagement.

2) Les dispositions que nous vous proposons pour 2022:

- Continuer la participation active au nouveau plan d'aménagement de la forêt de Valbonne avec une réunion prévue au printemps 2022.
- Continuer la demande de classement d'un maximum de parcelles de la forêt de Valbonne en réserve biologique.
- Continuer les réunions avec les mairies et associations concernées afin de les fédérer à notre démarche de classement.
- Prévoir une demi-journée de tri sélectif avec le concours de l'Agglo, de la Mairie, des Enseignants et des Parents d'Elèves.
- Prévoir une journée de sensibilisation à l'environnement dans la forêt domaniale de Valbonne avec le concours de la Mairie, des Enseignants, des Parents d'Elèves et de l'ONF.
- Prévoir une projection d'un film sur la protection des forêts avec débat au ciné 102 à Pont Saint Esprit. Celle-ci se fera en partenariat avec l'Université Populaire du Gard Rhodanien.

• Prévoir, dans le cadre de la semaine sur l'environnement, une journée de la forêt avec le concours de l'Agglo du Gard Rhodanien, de la commune de Saint Paulet de Caisson et l'Association AG2R.

Au-delà de 2022:

- Continuer la surveillance du patrimoine de la forêt domaniale.
- Vérifier que les exploitations forestières se réalisent dans le respect des prescriptions définies au futur plan d'aménagement.
- Avoir les moyens financiers afin de conduire efficacement nos actions de protection de l'environnement.

3) Les aides que nous vous demandons:

Pour continuer notre action de protection de la Valbonne, nous avons besoin de votre soutien autant moral que financier.

- Soutien moral par un versement de 10 euros par famille dans le cadre de votre cotisation d'adhérent pour 2022.
- Soutien financier par un don à votre convenance contre lequel vous recevrez un reçu fiscal, notre association étant agrée pour ce type de démarche.

Ces versements, à effectuer par chèque au nom de «Terre d'Avenir», seront à adresser à:

Association «Terre d'Avenir» Mairie de Saint Paulet de Caisson 15, Promenade Saint Paul 30130 SAINT PAULET DE CAISSON

<u>4)</u> <u>Vœux:</u>

Cette pandémie nous oblige à repenser notre façon de vivre et nous fait prendre conscience que le monde d'après ne pourra plus être comme celui d'avant!

Notre consumérisme destructeur devrait laisser place à davantage de sobriété, de solidarité et surtout à un profond respect autant du monde végétal qu'animal.

Notre engagement dans la protection du massif forestier de Valbonne s'inscrit parfaitement dans la perspective de ce monde de demain!

Au seuil de cette nouvelle année, encore très particulière, merci de prendre soin de vous. Les Membres du Conseil d'Administration de notre Association et moi-même venons vous présenter, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, l'expression de nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

En vous remerciant encore de votre soutien, recevez, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association «Terre d'Avenir», l'expression de mes remerciements et salutations distinguées.

Le président de l'association «Terre d'Avenir».

Gérard BROC